

Mme le Président: La Chambre consent-elle à l'unanimité à la présentation de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LES MESURES PROMISES DANS LE DISCOURS DU TRÔNE—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Madame le Président, j'invoque moi aussi l'article 43 du Règlement. Dans le discours du trône du 14 avril 1980, le gouvernement s'était engagé à mettre en œuvre les recommandations de la Commission royale Marin afin de réglementer la discipline interne de la Gendarmerie royale du Canada et de permettre à une autorité extérieure d'être saisie des plaintes du public au sujet du comportement des membres de la G.R.C. Comme pour bien d'autres promesses qu'il a faites, le gouvernement ne nous a pas encore présenté un projet de loi à ce sujet. Je propose donc, appuyé par le député d'Edmonton-Nord (M. Paproski):

Que la Chambre blâme le gouvernement de n'avoir pas respecté les engagements qu'il a pris dans le discours du trône, notamment en ce qui concerne la discipline interne et les plaintes du public, ce qui ne contribue qu'à miner la réputation de la G.R.C. et la confiance qu'elle est censée inspirer au public.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime en ce qui concerne la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE CABINET

LES RESPONSABILITÉS DES MINISTRES—RECOURS À L'ARTICLE
43 DU RÈGLEMENT

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, voici ce que le solliciteur général (M. Kaplan) a écrit à un de mes mandants:

En ma qualité de ministre chargé de la circonscription de Broadview-Greenwood, je suis heureux de vous envoyer le chèque de \$15,568 ci-joint au nom de mon collègue l'honorable Jim Flemming, ministre d'État (Multiculturalisme)...

Je propose donc, appuyé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que la Chambre félicite le solliciteur général de ses nouvelles et lourdes responsabilités à titre de ministre chargé de la circonscription de Broadview-Greenwood, et que le premier ministre dise qui sont les autres ministres chargés de ma circonscription ou d'autres et, en général, des dépenses publiques dans toutes les circonscriptions du Canada.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour qu'on présente cette motion?

Questions orales

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LE RAPPORT DE L'ASSOCIATION DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gordon Towers (Red Deer): Madame le Président, il y a un an aujourd'hui, au Canada, le gallon d'essence coûtait 25c. de moins. Il y a un an les forages de puits augmentaient. Or, aujourd'hui, soit un an plus tard, ils diminuent à un rythme de 16 p. 100, privant les Canadiens d'emplois dans l'industrie du forage et dans les services de soutien et d'approvisionnement.

L'Association des services énergétiques de l'Alberta a publié un rapport documenté sur les effets négatifs de la politique énergétique du gouvernement non seulement sur la prospection du pétrole et du gaz, mais aussi sur les emplois en aval et même sur l'alimentation, les produits textiles et toutes les industries du secteur tertiaire.

Je propose donc appuyé par le député de Brampton-Georgetown (M. McDermid):

Que les députés ministériels lisent ce rapport qui parviendra à leur bureau aujourd'hui et qu'ils agissent immédiatement afin de remédier aux effets catastrophiques que les programmes du gouvernement ont sur l'économie nuisant ainsi à la plupart des Canadiens.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

● (1415)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LA RENTABILITÉ DES PROJETS D'EXPLOITATION DES SABLES
BITUMINEUX—LE MÉMOIRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE
DU PÉTROLE

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Madame le Président, j'aimerais poser ma question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Au cours des dernier mois, l'Office national de l'énergie a recueilli divers témoignages sur l'offre et la demande en matière énergétique. On peut sans trop se tromper supposer que le ministre a demandé à ses fonctionnaires de surveiller ces audiences. J'aimerais donc savoir si le ministre est au courant du mémoire présenté par l'Association canadienne du pétrole qui précise que la principale raison pour laquelle les projets d'exploitation des sables bitumineux n'ont pas été poursuivis, c'est tout simplement qu'ils ne sont plus rentables depuis l'entrée en vigueur du programme énergétique national. J'aimerais savoir ce que le ministre a l'intention de faire pour que l'on relance ces projets.